



**Service des Sports
Animation et Education Sportives**

Fiche EDUCATEUR SPORTIF

Missions

Organiser, gérer et coordonner sur le plan pédagogique les activités sportives, par le biais des dispositifs de la Division « Animation et Education Sportives » de la Ville de Dijon.

Les interventions pourront se dérouler sur les différents temps de pratique (Scolaire, péri et extrascolaire) et pour tous les publics (Enfants – Adultes).

Compétences recherchées

COMPETENCES
Savoir animer, enseigner, sensibiliser, être pédagogue avec tous les publics et sur tous les temps de pratique.
Connaître le cadre juridique et la réglementation adaptée au domaine.
Savoir inscrire son intervention au sein d'un projet éducatif en cohérence avec la politique sportive de la collectivité.
Connaître et appliquer les gestes de premier secours.
Savoir accueillir, renseigner et orienter le public.
Savoir appliquer, faire respecter les consignes et le règlement intérieur.
Savoir mettre en œuvre des procédures d'urgence en cas d'incident.
Disposer de connaissances en physiologie et en anatomie.
Savoir faire preuve d'écoute, de disponibilité et d'adaptabilité.
Savoir travailler en équipe et en transversalité.

Contacts Ville de Dijon – Animation et Education Sportives

Yann GUERRY 03 80 48 82 22
Yoann LEVAUFRE 03 80 48 82 25